

Réponse souhaitée avant le 16 mai 2014

Par mail : communication.cafchartres@cafchartres.cnafmail.fr
Par téléphone : 02.37.27.43.92

La médiation familiale : pertinence et mode d'emploi





Colloque organisé le

Jeudi 22 mai 2014

9 h 00 - 12 h 30

Auditorium de la Chambre de commerce et d'industrie d'Eure-et-Loir
(plan accès au dos)

La médiation familiale a pour objectif de créer ou de recréer des liens lorsque des membres de la famille sont en rupture, en conflit.

La rencontre dans un espace confidentiel et sécurisant, en présence d'un professionnel impartial, permet la reprise du dialogue, l'émergence de solutions originales basées sur la prise en compte des besoins de chacun.

Dans les situations de séparation ou de divorce, les familles font appel à différents professionnels.

Pour accompagner au mieux les familles tout en mutualisant les compétences de chaque professionnel, il est nécessaire de se connaître et d'identifier le cadre d'intervention de chacun. A partir de là pourront-être repérées les contraintes et les limites.

Il nous semble important de partager ensemble ce temps fort durant lequel nous pourrons entendre et questionner les différents intervenants. Les échanges permettront de poursuivre une réflexion sur la nécessaire coopération dans le respect des principes éthiques et déontologiques de la médiation familiale.

Programme

8 h 30 Accueil

9 h 00 Ouverture par **M. Jacques BONVALET**,
Directeur de l'Adsea

9 h 30 ***La médiation familiale : pourquoi ? pour qui ?***
Par **Agnès VAN KOTE**, médiatrice familiale (internationale), Directrice de l'Association Père, Mère, Enfant

10 h 15 ***Juge, avocat, médiateur : regards croisés***
Par **Marc JUSTON**, Juge aux affaires familiales, Président du Tribunal de grande instance de Tarascon

11 h 00 ***Médiation familiale : une coopération nécessaire entre les acteurs***
Par **Audrey RINGOT**, médiatrice familiale, Présidente de l'association pour la médiation familiale

11 h 45 Echanges avec les participants

12 h 15 Clôture par **M. Olivier FROGER**,
Président du Conseil d'administration de la Caf